

LES PROGRES DE LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Par P. H. Sims, secrétaire de la "British
Amerika Assurance Co."

Etude présentée devant l'Insurance
Institute, de Toronto, le 6 mars 1903.
[Suite.]

Les records des grands incendies montrent que le danger de propagation n'est pas aussi grand latéralement que de face et d'arrière. Des murs mitoyens convenablement construits et sur lesquels les municipalités devraient insister empêchent habituellement l'incendie de se propager aux constructions adjacentes; mais d'avant et d'arrière, par suite des ouvertures nécessaires, le danger est toujours grand spécialement quand l'incendie provient de constructions élevées sur des rues étroites, ou sur des ruelles. Dans de pareilles situations, les pompiers rencontrent de grands obstacles, la chaleur et les flammes les forcent à occuper des positions d'où leurs appareils ne peuvent travailler d'une manière efficace. Comme moyen de protection on emploie beaucoup les volets incombustibles pour les ouvertures, et bien qu'ils aient de grands avantages, il ne manque pas de cas où pour différentes causes ils aient été inutiles. On a fait des progrès en matière d'inventions pour fermer les volets au moment critique, mais par suite de conditions climatiques et de la nécessité de les inspecter fréquemment il n'est guère probable que ces inventions seront considérées comme toujours sûres.

Pour la protection extérieure, les fenêtres en verre armé [wireglass] avec cadres en métal ont été reconnues très efficaces, tant dans les épreuves de laboratoire que dans l'usage réel, et on a empêché, grâce à ce système, des incendies de se propager aux constructions voisines. Un des exemples les plus remarquables qu'on ait noté est à l'incendie des établissements d'emballage de Armour à Chivago, le 16 mai 1902, [pour détails voir "Insurance Engineering" page 590] qui a détruit une considérable portion des usines, mais il fut arrêté dans sa marche vers les sections et les bâtisses adjacentes par des ouvertures protégées avec le verre armé. Ce système a un double avantage sur les volets, celui du prix et celui d'être toujours en place, tandis que les volets demandent une attention constante pour l'ouverture et la fermeture, et fréquemment il arrive qu'ils ne sont pas clos ou ne peuvent l'être au moment critique. Si même on ne devait ajouter foi qu'à une partie relativement grande des avantages réclamés en faveur du verre armé, on devrait en encourager l'usage sur une grande échelle pour prévenir les incendies de se propager au-delà des constructions dans lesquelles ils se sont déclarés.

Un autre moyen efficace de prévenir la

LA Provident Savings Life ASSURANCE SOCIETY of N. Y.

LA MEILLEURE COMPAGNIE POUR LES ASSURÉS ET LES AGENTS

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la compagnie.

Bureau Principal pour la Province de Quebec:
185, rue St-Jacques, - - MONTREAL.

Les polices nouvelles émises par la

CANADA LIFE

pendant le premier semestre de 1903 à dépassé celle de toutes les périodes correspondantes dans l'histoire de cette Compagnie.

La Western Assurance Co.

Compagnie d'Assurance contre le Feu et sur la Marine
INCORPORÉE EN 1851

CAPITAL - - - - - \$2,000,000
ACTIF, au-delà de - - - - - 3,333,718
REVENU ANNUEL, au-delà de 3,536,035

BUREAU PRINCIPAL: TORONTO, Ont

Hon. GEO. A. COX, Président.

J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur Gérant
C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:
189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BICKERDIKE Gérant.

OUTH & CHARLTON, Agents de la Ville

ETABLIE 1853)

The Phenix Insurance Company OF BROOKLYN

TOTAL DE L'ACTIF - - - - \$7,112,413.30

Robert Hampson & Son, Agents,

39 rue St-Sacrement, Montréal.

propagation de l'incendie est le "Water Curtain", mais dans son mode d'emploi actuel il est douteux que l'usage en devienne général, excepté peut-être si on lui adjoint les appareils à jet automatique. C'est dans le domaine des choses possibles que le progrès fasse qu'on trouve une machine à Water Curtain qui serait opérée sur le principe des tours d'eau et qui, en ce cas, ferait partie des appareils des départements du feu. Au risque de paraître ignorant de ce qui a été tenté ou de ce qui est en usage, l'auteur suggérerait qu'un truck portant un tuyau vertical, avec attachement de tuyaux perforés qu'on pourrait élever à la hauteur requise, avec des bras dirigés horizontalement et alimentés d'eau par un hydrant ou une machine à vapeur, devrait fournir un Water Curtain effectif et présenterait l'avantage d'être amené promptement et mis en action à l'endroit requis.

Que ce système soit pratique ou non, l'expérience prouve que les incendies peuvent être arrêtés dans leur propagation latérale en suivant la ligne de rues par des murs mitoyens et il est à espérer que de nouveaux progrès permettront d'empêcher qu'ils se répandent au moyen des ouvertures d'avant et d'arrière. L'objet à atteindre et celui qui intéresse directement le public, par suite du coût croissant pour le maintien d'une protection efficace, est que l'incendie soit, autant qu'il est possible, confiné dans la bâtisse où il prend son origine et si le bâtiment est large, à une section seulement de ce bâtiment.

L'importance de cette question de la protection contre le feu est parfaitement démontrée dans "Insurance Engineering" de mars 1903. Il dit: "Les tables de la chronique du feu portent la perte totale aux Etats-Unis aux bâtisses en dehors desquelles les feux ont pris naissance, durant la période décennale qui a fini avec l'année 1901, à \$402,190,053; soit approximativement vingt cinq pour cent des pertes totales générales causées par les incendies pendant la même période de dix ans."

(A suivre)

The Accident & Guarantee Co'y OF CANADA

185 rue St-Jacques, MONTREAL.

Capital autorisé - - - - - \$1,000,000 00
" souscrit - - - - - 250,000 00
Payé en espèces - - - - - 45,000 00
Réserve - - - - - 5,000 00

DEPOT AU GOUVERNEMENT

Déposez chez le Receveur Général pour la sauvegarde des intérêts des porteurs de polices.

Evaluation du Gouvernement, \$38,583 00

FRD. E. NELSON, Président.
JAMES MORGAN, Vice-Président.
JAMES DAVIDSON, 2nd Vice-Prés.
G. I. GODDARD, Directeur Gérant.

Agents demandés dans tous les districts non représentés au Canada.